

**Zeitschrift:** Macolin : revue mensuelle de l'École fédérale de sport de Macolin et Jeunesse + Sport

**Herausgeber:** École fédérale de sport de Macolin

**Band:** 54 (1997)

**Heft:** 10

  

**Artikel:** Elles font bel et bien, finalement, partie de la jeunesse sportive du pays : le long cheminement des jeunes filles vers J+S

**Autor:** Sakobielski, Janina

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-998002>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 18.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



«La femme est attirée par le rythme, la beauté, la légèreté sous toutes ses formes d'expression...»

## Elles font bel et bien, finalement, partie de la jeunesse sportive du pays

# Le long cheminement des jeunes filles vers J+S

Janina Sakobielski

Traduction: Yves Jeannotat

Photos: tirées des archives de l'EFSM

**La fondation de Jeunesse + Sport, en 1972, a enfin permis d'intégrer les jeunes filles suisses à une organisation sportive d'envergure nationale. Enfin? Oui, enfin! Jetant un bref coup d'œil sur notre passé, nous allons mettre à nu quelques-uns des principaux obstacles qu'il a fallu franchir pour en arriver là.**

Si l'on sait que, en 1874 déjà, dans le cadre d'une révision de la Constitution fédérale, un programme sportif parfaitement structuré – l'Instruction préparatoire (IP) – a été prévu pour les garçons, on peut s'étonner, au premier abord du moins, qu'il ait fallu attendre près de

100 ans pour que les filles bénéficient d'un privilège analogue dans le cadre d'une autre institution. En y regardant de plus près toutefois, on se rend compte, après avoir analysé les conditions sociales et les valeurs morales de l'époque, que bien des choses sont moins incom-

préhensibles qu'il n'y paraît au premier abord.

### L'image de la femme sportive, miroir de la société

Si l'on se penche sur la problématique soulevée par «la femme et le sport», on comprend vite qu'il existait, à l'époque, une corrélation évidente entre les images données par la femme dans un contexte général d'une part, dans un contexte sportif d'autre part. La situation de la femme reflétait sa position réelle au sein d'une société à deux vitesses, une société qui établissait une délimitation claire et indiscutable entre l'homme et la femme. La consécration de certains traits de caractère et de comportement considérés comme plus ou moins spécifiques de l'homme pour les uns, de la femme pour les autres, est venue s'ajouter au partage des responsabilités et du travail.

De fait, les «exercices physiques et sportifs destinés au sexe féminin» n'ont jamais pris forme, peu importe l'époque



concernée, sans être influencés par les critères de valeur, par les visions et les idéaux propres à la femme, de même que par sa situation sociale concrète.

### La présence de «certaines» différences

«Tout cela explique l'attrance qu'ont les hommes pour les sports dans lesquels prédominent la force, la puissance, le risque et la complexité des règles même, des sports qui exigent de la fierté, de la réflexion et une grande volonté. Chez la femme par contre, c'est le sentiment qui est appelé à jouer le rôle prépondérant (...). La femme est attirée par le rythme, la beauté, la légèreté sous toutes ses formes d'expression. Le sport est donc pour elle, avant tout, fantaisie et poésie, grâce, bienséance et harmonie. Voilà à quoi elle est d'abord ouverte et réceptive. Aucun éducateur, aucun maître de sport ne doit ignorer ces différences fondamentales.» (Otto Misangy, 1954)

### L'éducation physique? Oui, mais...

Les médecins ont été parmi les premiers à encourager l'éducation physique des jeunes filles, mais en tenant un double langage. D'une part, ils le faisaient en se référant au tableau clinique particulièrement chargé les concernant, et en attribuant d'une façon générale la fréquence des troubles de santé spécifiques de leur nature et de leur constitution (fragilité musculaire et nerveuse, étroitesse de poitrine, anémie et déformation de la colonne vertébrale) à un manque de mouvement, mais en insistant presque toujours, d'autre part, sur les différences physiques et psychiques qui les distinguent des garçons. En général, ici comme ailleurs, ces particularités étaient elles-mêmes invoquées pour légitimer les différences sociales.

### Biologiquement explicable

«Un autre aspect signifiant à quel point la femme a été conçue pour la vie intérieure, contrairement à l'homme destiné aux agissements et à l'action extérieure, est d'ores et déjà démontré par le fait que les ovaires sont logés à l'intérieur du bassin, alors que les testicules sont extérieurs au corps.» (M. Rodenstein)

### Plus belle, plus douce, plus gracieuse

Le souci de préserver la capacité de procréer a longtemps été au centre des préoccupations, dans les milieux médicaux. C'est également ce souci qui a été à l'origine des réflexions qui donnent à penser que seule la maternité parvient à faire de la femme un être humain dans toute sa valeur. Cette conception ne pouvait avoir comme conséquence, pour elle, qu'une limitation extrême de la pratique

sportive. Elle explique aussi l'importance toujours plus grande prise, dans ce contexte, par la gymnastique et les mouvements de danse que l'on considérait, à l'époque, comme correspondant mieux à l'image sociale de la femme. D'autres limitations issues de réflexions d'ordre esthétique et moral sont également venues s'ajouter aux réserves d'origine médicale dont il vient d'être question.

### Une question de morale...

«Le fait de s'attaquer, visage grimaçant et muscles bandés, à des records sportifs et de lutter pour se rapprocher de quelques dixièmes de seconde ou de quelques centimètres des performances masculines va à l'encontre de la dignité de la femme. Elle doit avoir suffisamment de fierté pour ne pas s'engager dans de telles entreprises.» (H. Martins, 1960)

A l'époque qui nous intéresse, le corps de la femme en transpiration et brisé par l'effort sportif ne correspondait ni aux critères de beauté prônés par la société ni aux recommandations d'ordre médical. Un tel engagement, au contraire, transgressait clairement les frontières et les sentiments reconnus par la morale.

### L'Instruction préparatoire entre éducation et service militaire

Le lien étroit qui existait, en Suisse, entre le sport et l'armée a joué un rôle décisif dans le contexte qui nous intéresse: ancrée dans ce qui s'appelait alors «Organisation militaire», l'Instruction préparatoire était réservée aux garçons. Elle servait à les faire devenir de bons petits soldats, lançant de la sorte une passerelle entre la gymnastique scolaire et le service militaire. Les intérêts éducatifs autant que militaires se rencontraient par le fait même en son milieu, ne laissant plus de place – en dépit de quelques efforts méritoires – aux jeunes filles.

Quelques changements et une évolution du mode de penser ont toutefois pu être constatés dans la première moitié du 19<sup>e</sup> siècle déjà. Des efforts toujours plus nombreux ont en effet été entrepris, à l'époque et par la suite, pour tenter d'ameublir les objectifs militaires du sport en faveur de ses valeurs éducatives. On en appelait surtout à l'absolue nécessité d'une éducation physique globale – par-

delà le temps de la scolarité obligatoire également –, cette notion constituant une condition importante au développement intellectuel et moral de tous les enfants.

### Où est la motivation?

«Le fait qu'un enfant bénéficie, à l'école, de deux ou trois heures d'enseignement de la gymnastique ne relève en aucun cas de la défense nationale, mais de l'éducation.» (Hans Morgenthaler, 1958)

### Un pas en direction de J+S

Les années cinquante ont été à l'origine de mesures concrètes allant dans la direction d'une organisation d'envergure nationale prenant également les jeunes filles en compte.

### Sages prévisions...

«Depuis 1907, date de l'entrée en vigueur de l'actuelle loi militaire, la société a fortement changé de visage et la position de la femme s'est considérablement affermie au sein de la communauté. L'Instruction préparatoire ayant définitivement renoncé à imiter la vie de caserne et opté pour une éducation physique multiforme au cœur de la nature, rien ne justifie plus que les jeunes filles en soient exclues. Dans un proche avenir, cela ne fait aucun doute, une organisation d'importance nationale (...) devrait voir le jour. Elle pourrait alors offrir à Macolin et au Département militaire de nouveaux moyens pour s'engager en faveur de la santé publique.» (Burgener, 1960)

### ... au plan des idées

Les transformations sociales entraînent également avec elles, c'est facile à comprendre, une modification de l'image traditionnelle de la femme, notamment sous la pression de toute une série de connaissances scientifiques nouvelles dans les domaines sociologique, pédagogique et médical. Il en est résulté une revalorisation du sport féminin. Les signes avant-coureurs de cette mutation étaient déjà visibles au cours des années quarante: se distançant de plus en plus de son contenu militaire, l'Instruction préparatoire allait en effet élargir progressivement la palette de ses spécialités sportives et des organisations qui les proposaient. La création de l'Ecole de sport de Macolin, en 1944, a également fait partie

Les premiers cours expérimentaux en chiffres

| Années | Filles | Garçons | Moniteurs/trices | Branches sportives |
|--------|--------|---------|------------------|--------------------|
| 1967   | 1 600  | –       | 110              | 12                 |
| 1968   | 2 874  | 2 468   | 509              | 17                 |
| 1969   | 4 882  | 2 731   | 653              | 17                 |
| 1970   | 7 883  | 4 361   | 921              | 17                 |
| 1973   | 62 212 | 173 736 | 26 921           | 18                 |





«La femme ne dispose d'aucun muscle actif conçu pour répondre de façon particulière aux sollicitations de l'exercice physique sportif...»

des éléments qui ont favorisé l'intégration des jeunes filles et des femmes. Mais c'est le 5<sup>e</sup> Symposium de Macolin (1964), consacré au thème «La gymnastique et le sport pour la jeunesse féminine» qui, à coup sûr, en a été le facteur déterminant.

### Le symposium 1964: «La gymnastique et le sport pour la jeunesse féminine»

«Ce qui est ressenti comme spécifiquement féminin et, par conséquent, attendu

Janina Sakobielski a suivi la formation pour l'obtention du diplôme II de maîtresse d'éducation physique et de sport. Elle est aussi au bénéfice d'un diplôme d'histoire. Elle enseigne ces deux branches au Gymnase sportif suisse de Davos. Son travail de séminaire «Le long cheminement des jeunes filles vers J+S», a été écrit dans le cadre de ses études historiques, motivé par les liens qui existent entre l'histoire et le sport, par les 25 ans d'existence de J+S et, aussi, par le fait que «la femme et le sport» reste un sujet d'actualité.

par la femme est très relatif, même au plan biologique; très relatif, parce que dépendant partiellement de la situation économique, du niveau de formation, de l'importance des revenus et des critères esthétiques et moraux conditionnés par l'histoire.» (Richard F. Behrendt)

«Les sociologues ont pu prouver qu'il y avait, également chez les jeunes filles ayant quitté l'école, un réel et fort besoin en matière d'activité sportive. L'armée fait de la réclame pour le service complémentaire féminin. Pourquoi ne pourrait-elle pas, elle qui donne aux adolescents l'occasion de faire du sport dans le cadre de l'IP, faire de même pour les adolescentes?» (Käthi von Salis)

### ... au plan de l'organisation

En 1967, parallèlement à l'Instruction préparatoire, quelques cours expérimentaux pour jeunes filles ont été mis sur pied. Pour assurer leur encadrement dans 12 branches sportives différentes, il fut procédé à la formation de 110 monitrices et moniteurs. Finalement, 1600 filles en âge J+S les ont suivies. Leur programme comprenait différents jeux de ballon – le football restant toutefois réservé aux

garçons –, des activités de plein air telles que l'excursion, l'alpinisme et la course d'orientation, la natation, l'athlétisme, le ski et le patinage. Ce fut donc un plein succès, et le mérite n'en revient pas en dernier lieu à Marcelle Stœssel-Scheurer, première inspectrice de ces cours.

### ... au plan politique

Dans la revue MACOLIN (2/1997), l'historien Lutz Eichenberger présente un plan détaillé des étapes politiques qui se sont succédé entre 1956 et 1972. En ce qui concerne le sport des femmes et des jeunes filles, il convient de relever l'enquête menée en 1964, sur des bases empiriques, pour tenter de déterminer le niveau de participation des jeunes filles suisses âgées de 15 à 20 ans à des activités sportives et l'opinion qu'elles avaient du sport. L'évaluation des résultats de cette recherche a démontré que les conditions n'étaient alors pas encore remplies pour assurer efficacement leur entrée dans le sport. A part cela, une Commission d'études, comprenant 13 hommes mais aussi 11 femmes, a été constituée pour le sport de la jeunesse (jeunes filles). Dans ce contexte, on retiendra surtout le nom d'Ursula Weiss, docteur en médecine. Elle a en effet joué un rôle prépondérant, en Suisse, dans l'ouverture du sport aux femmes.

Quant aux bases légales de l'Institution J+S, bases qui consacraient définitivement, entre autres, l'intégration des jeunes filles, elles ont «enfin» été mises en place le 17 mars 1972 par l'introduction, dans la Constitution fédérale, d'un article encourageant la gymnastique et les sports, et par la loi qui en est résultée.

### Paroles de femmes sur les femmes

«Les gynécologues salueront sans doute avec reconnaissance le fait que leur point de vue sur la nécessité d'une application différenciée des exercices physiques selon les sexes ait été partagé, et que la médecine spécialisée encourage une gymnastique de base respectant à tous égards les spécificités de la femme.» (D<sup>r</sup> Sophie Lützenkirchen, 1929)

«La femme ne dispose d'aucun muscle actif conçu pour répondre de façon particulière aux sollicitations de l'exercice physique sportif; la femme ne dispose ni d'un sang fait autrement ni d'une respiration différente la rendant spécialement apte à exécuter des exercices sortant de l'ordinaire.» (D<sup>r</sup> Alice Profé)

### Bibliographie

Burgener, Louis: Jeunesse forte Peuple libre. Cinquante ans d'enseignement postsecondaire de la gymnastique et des sports. Paul Haupt, Berne 1960.  
Eichenberger, Lutz: Histoire: Coup d'œil rétrospectif, in: MACOLIN 2/97, pp. 16 à 27.  
D'autres références (en allemand uniquement) peuvent être obtenues auprès de la rédaction. ■